

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
553^{ème} REUNION
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
21 OCTOBRE, 2015

PSC/PR/BR(DLIII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 553^{ème} réunion tenue le 21 octobre 2015, a suivi une communication de la Commission sur l'Epidémie de la maladie à Virus Ebola (EVE), ainsi que sur les mesures prises en vue de la relance et de la reconstruction post-Ebola dans les trois pays les plus affectés de l'Afrique de l'Ouest à savoir: la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

Le Conseil s'est félicité de la communication faite par la Commission sur les progrès accomplis à ce jour dans la lutte contre l'EVE dans les trois pays les plus affectés de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur les mesures prises en vue de la relance et de la reconstruction post-Ebola. Le Conseil a également suivi les interventions des représentants du Sénégal, pays assurant la Présidence de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Guinée, et de la Sierra Leone, ainsi que des représentants des Nations unies, de l'Union européenne, de la République populaire de Chine, de la France, ainsi que des Etats-Unis d'Amérique.

Le Conseil a rappelé ses prises de positions antérieures sur la maladie à Virus Ebola et, en particulier, son communiqué PSC /PR/COMM.1(DXLI) adopté lors de 541^{ème} réunion tenue le 31 août 2015.

Le Conseil a félicité les autorités et les populations des trois pays les plus affectés de l'Afrique de l'Ouest pour leur résilience, ainsi que pour les efforts inlassables qu'ils ne cessent de déployer afin de parvenir à une éradication totale de la maladie à Virus Ebola. Le Conseil a également félicité ces pays pour les progrès accomplis dans les efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola. A cet effet, le Conseil a souligné l'impérieuse nécessité pour les populations des trois pays concernés de redoubler de vigilance et de veiller à la mise en place de mécanismes de surveillance efficaces afin de contrôler les mouvements transfrontaliers de personnes jusqu'à ce les trois pays les plus affectés atteignent un taux nul d'infection, et ce non seulement dans le but d'assurer une éradication totale de la maladie à Virus Ebola, mais également d'éviter sa propagation dans l'ensemble de la sous-région et au-delà.

Le Conseil a souligné la nécessité d'une approche globale dans les efforts destinés à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola et ce, en vue de résoudre plus efficacement l'ensemble des défis nés de l'EVE. A cet égard, le Conseil a également mis l'accent sur la nécessité de veiller à ce que l'assistance apportée aux pays les plus affectés ne soit pas uniquement destinée au renforcement des formations sanitaires, mais de faire en sorte qu'elle serve également à l'entretien et à la fourniture de services publics de base, y compris l'éducation, ainsi qu'à la stabilité macro-économique, tout en permettant en même temps, de renforcer d'autres capacités nationales en vue d'améliorer la résilience et de réduire la vulnérabilité de ces pays aux épidémies futures.

Le Conseil a également félicité la Commission pour le leadership dont elle a fait preuve dans la lutte contre la maladie à virus Ebola, ainsi que dans la relance et la reconstruction post-Ebola, à travers la mise en place de la Mission de Soutien de l'UA à la Lutte contre l'Epidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA). Le Conseil a de nouveau prié la Commission d'accélérer la mise en place et l'opérationnalisation complète du Centre africain pour la Prévention et la Lutte contre les Maladies (ACDC). Le Conseil a, par ailleurs, invité l'Organisation Mondiale de la Santé à procéder très rapidement à la validation du vaccin VSV-EBOV contre la maladie à virus Ebola, dans le but de le rendre disponible dans les trois pays les plus touchés.

Le Conseil a également demandé à la Commission de mettre urgemment en place le corps des Volontaires africains de la Santé, qui pourront être rapidement déployés sur le théâtre des Epidémies et rendre compte au Conseil sur les progrès accomplis à cet effet.

Le Conseil a réitéré sa profonde appréciation aux Etats membres et au secteur privé africain pour leur généreuse assistance, toute panafricaine, aux pays les plus affectés par la maladie à Virus Ebola. Le Conseil a également exprimé sa profonde gratitude aux partenaires de l'UA, ainsi qu'à la communauté internationale dans son ensemble, pour leur appui inlassable à la lutte contre la maladie à Virus Ebola et les a exhortés de continuer d'apporter leur appui aux efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola.

Le Conseil a, une fois de plus, réitéré la nécessité de continuer de mobiliser des ressources dans le but d'assister les pays les plus affectés par la maladie à Virus Ebola dans les efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola, et a renouvelé son appel à l'endroit des Etats membres et des partenaires en vue de combler les lacunes en termes de ressources financières et autres, à travers des contributions directes. Le Conseil a, à cet effet, réitéré son appel en faveur de l'annulation de la dette des trois pays les plus affectés à savoir la Guinée, le Liberia et la Sierra Léone.

Le Conseil attend avec intérêt le prochain rapport de la Commission sur la lutte contre la maladie à Virus Ebola dans les trois pays les plus affectés au mois de décembre, ainsi que sur les efforts visant à faciliter la relance et la reconstruction post-Ebola.

Le Conseil a décidé de rester activement saisi de la question.